

G. CAMPS

L'âge du Tombeau de Tin Hinan, Ancêtre des Touareg du Hoggar

Abalessa est un centre de culture du Hoggar situé à quelque 80 km. à l'Ouest de Tamanrasset. Ce petit village, la seconde agglomération du Hoggar par le nombre de ses habitants, est le principal centre de production de la tribu noble des Kel Rela, suzerains des Touareg Ahaggar, parmi lesquels sont choisis, depuis le XVIII^e siècle, les Amenôkal, chefs suprêmes de la confédération.

Les traditions touareg et leur interprétation

Les Kel Rela se disent descendre, par Kella qui épousa Sidi, le troisième amenôkal du Hoggar, de Tin Hinan dont le tombeau serait situé à proximité d'Abalessa. Sur une colline qui domine l'oued Abalessa se dresse en effet un tumulus de 4 m. de hauteur, ayant une forme elliptique mesurant 26,25 m. de grand axe et 23,75 m. de petit axe. Malgré ses dimensions relativement modestes, ce monument est certainement le plus important du Hoggar. Les fouilles exécutées en 1925 par la mission franco-américaine dirigée par un curieux personnage qui se faisait appeler le Comte Byron Kuhn de Prorock, puis, en 1935, par M. Reygasse ont révélé que cet amoncellement de pierrailles cachait une construction qui n'a pas son pareil dans le Hoggar et même dans tout le Sahara. Il s'agit, en effet, d'un ensemble de 11 salles communiquant entre elles et entourées d'un mur d'enceinte dont l'épaisseur varie de 1,40 m. à 3,70 m.¹ (Fig. 1 et 5).

¹ Le monument d'Abalessa que la tradition touareg a toujours considéré comme le tombeau de Tin Hinan a donné lieu à un certain nombre d'articles et de travaux sans avoir fait malheureusement l'objet d'une étude complète tant du mobilier que du monument lui-même.

Dans l'angle sud-ouest du monument une chambre recéait dans son sous-sol une tombe recouverte de grosses dalles. Cette sépulture conservait un squelette intact accompagné d'un mobilier d'une richesse exceptionnelle de caractère princier.

Cette richesse confirmait, en quelque sorte, la tradition la plus répandue qui fait de ce singulier monument la sépulture d'une princesse venue du Tafilalet, connue sous le nom ou plutôt le sobriquet de Tin Hinan qu'il faut traduire «Celle des tentes»². D'après la tradition, Tin Hinan était musulmane et d'origine Braber; elle était accompagnée d'une servante Takamat. Arrivées à Silet elles trouvèrent un pays vidé ou à peu près vide d'habitants; on ne sait si elles étaient accompagnées ou non mais la tradition veut que Takamat en détruisant des fourmillières trouva une provision de grains et réussit à nourrir sa maîtresse épuisée. Mais il faut croire que Tin Hinan et Takamat reprirent vite des forces, trouvèrent des époux et des vivres puisqu'elles s'établirent à Abalessa où Tin Hinan eut une fille, Kella de qui les Kel Rela tirent leur origine, Takamat mit au monde deux filles dont descendent les tribus des Ihadanaren, des Dag Rali et des Aït Loaiën³. Cette légende est sujette à variations, ainsi il est parfois attribué à Tin Hinan⁴ trois filles portant chacune un nom totémique: Tinert (l'antilope) ancêtre des Inerba, Takenkot (la gazelle) ancêtre des Kel Rela, Tamerouelt (la hase) ancêtre des Iboglan; M. Reygasse⁵ rapporte une autre légende qui semble n'avoir jamais connu la célébrité; il l'aurait recueillie de la bouche d'un certain Akhia ag Bougheri, des Iklan Taoussit. D'après cet informateur le monument de Tin Hinan n'était pas un tombeau mais une kasba construite par

Les principales études sont les suivantes:

- M. MOTYLINSKI: *Voyages à Abalessa et à la Koudia*. Bull. du Com. de l'Afr. française; renseignements coloniaux, n.º 10, oct. 1907, pp. 257-270.
- St. GSELL: *Le tombeau de Tin Hinan*. L'Afr. française, 1925, pp. 639-640.
- ID.: *Note sur une découverte de la mission franco-américaine au Hoggar*. c.r. de l'Acad. des Inscript. et Belles Lettres, 1925, pp. 337-340.
- L. LEHURAU: *Le Tombeau de Tin Hinan*. L'Armée d'Afrique, 1926, pp. 17-20.
- X...: *La tombe du Sahara*. Rev. archéol. XXIII, 1926, p. 132.
- E. F. GAUTIER et M. REYGASSE: *Le monument de Tin Hinan*. Ann. de l'Acad. des Sc. col., 1934, 12 p.
- R. L(ANTIER): *Monument de Tin Hinan, ancêtre supposé des Touaregs*. Rev. archéol., 1934, p. 191.
- M. REYGASSE: *Fouilles de monuments funéraires du type «chouchet» accolés au tombeau de Tin Hinan à Abalessa (Hoggar)*. Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran, 1940, pp. 148-166.
- ID.: *Monuments funéraires préhistoriques de l'Afrique du Nord*. Paris, 1950.
- G. CAMPS: *Le Tombeau de Tin Hinan à Abalenza*. Trad. de l'Institut. de Recherche Sahar., t. 25, 1965, pp. 65-83.

² La tente en peau se dit en tamahaq *eben* pluriel *ihanan*. Tin Hinan est une forme contractée. Sur la tradition de Tin Hinan cf. Dictionnaire touareg-français du P. de Foucauld, II, p. 535 et M. BENHAZERA: *Six mois chez les touaregs du Abaggar*. Alger 1908, p. 89 et 92, et H. LHOÏTE: *Les Touaregs du Hoggar*. Paris, 1955, pp. 213-218.

³ Dans certaines traditions les Kel Ahnet sont également rangés parmi les descendants de Takamat. Cf. M. REYGASSE: *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*. Paris, 1950, p. 94.

⁴ M. BENHAZERA: *Six mois chez les Touaregs du Abaggar*. Alger, 1908.

⁵ E. F. GAUTIER et M. REYGASSE: *Le monument de Tin Hinan*. Ann. de l'Acad. des Sc. col., t. VII, 1934, pp. 10-11. M. REYGASSE: *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*. Paris, 1950, p. 94.

un roumi nommé Jolouta qui, chassé du Hoggar par les Musulmans, se réfugia dans l'Adrar des Ifoghas où il occupa Es-Souk, important champ de ruines qui s'identifie à la ville de Tadamekka, citée par les auteurs arabes du Moyen-Age⁶. Ce n'est que bien plus tard, et donc à l'époque musulmane, que Tin Hinan aurait occupé les ruines de la kasba avant d'y être inhumée.

Un nouveau document, à vrai dire peu précis, que M. Gast vien de publier⁷



FIG. 1. *Le monument de Tin Hinan à Abalessa (Hoggar). Vue prise de la colline qui domine le monument.*

⁶ R. MAUNY: *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-âge*. Mém. de l'I.F.A.N., Dakar, 1961, pp. 117-118 et pass.

⁷ M. GAST: *Témoignages nouveaux sur Tine Hinane, ancêtre légendaire des Touareg Abaggar*. Rev. de l'Occ. musulman et de la Méditerranée, Mélanges offerts à la mémoire de R. Le Tourneau. núms. 13-14, 1973, pp. 395-400.

apporte un argument supplémentaire à cette hypothèse puisque ce texte, trouvé à In Salah, signale le passage de Tin Hinan, fille du Sayyd Malek en 1020 de l'Hégire (1642). Comme d'autre part Kella, fille ou petite-fille de Tin Hinan, est un personnage historique de la fin du XVII^{ème} siècle qui épousa Sidi, troisième aménôkal du Hoggar, on est amené à choisir une chronologie très basse et à considérer Tin Hinan comme une princesse berbère musulmane du XVII^{ème} siècle.

Le seul trait commun aux divers récits est l'appartenance de Tin Hinan à la communauté islamique et c'est précisément une interprétation controuvée par la fouille du monument et par les caractères du mobilier funéraire.

Le récit recueilli par M. Reygasse, récit auquel E. F. Gautier semble avoir accordé une importance exagérée, me semble particulièrement faible.

A Es-Souk aucun vestige préislamique n'a été reconnu par R. Mauny qui croit cependant à une occupation antérieure du site. Dans le monument d'Abalessa aucun caractère musulman n'a jamais été décelé. La correspondance établie entre les deux sites peut avoir pris naissance dans l'esprit des Touaregs qui ne connaissaient pas dans le Hoggar, hormis le monument de Tin Hinan, d'autre construction appareillée, de style urbain, comparable aux ruines d'Es-Souk.

C'est en se fondant à la fois sur les données du récit d'Akhia ag Bougheri et sur l'interprétation du mobilier retiré du monument d'Abalessa que E. F. Gautier et M. Reygasse ont émis l'hypothèse que ces ruines correspondaient à celles d'un gîte d'étape entre la Méditerranée et l'Afrique noire; sorte de caravansérail fortifié où se rejoignent influences latine et soudanaise. Développant leur hypothèse les auteurs vont jusqu'à proposer de voir dans le constructeur du monument un «roitelet de l'Ahaggar pénétré ataviquement d'influences romaines (il pourrait être de ceux que l'Afrique romaine avait expulsés). Il est tout naturel qu'il ait entretenu des relations intéressées avec les commerçants romains de Leptis Magna, de Cydamus et de Carthage: ces commerçants préoccupés du trafic transsaharien avaient besoin de lui et lui d'eux. Il leur a vendu sa protection et aménagé sur son territoire un gîte d'étapes...»⁸.

Dans l'ouvrage plus récent de M. Reygasse cette opinion exprimée avec prudence en 1934 s'est affermie au point que l'auteur parle couramment de «fortin» et oppose «le tombeau» (c'est-à-dire la chambre funéraire) au reste du monument qui est «oeuvre de populations étrangères»⁹.

Quelle est la valeur de cette opinion et sur quels arguments repose-t-elle?

On peut ranger ceux-ci en trois groupes, de caractère et de valeur différents: ceux qui reposent sur la tradition de Jolouta, ceux qui utilisent les éléments du mobilier funéraire et enfin ceux qui se rapportent à l'aspect du monument.

Je ne reviendrai pas sur la légende de Jolouta que j'ai exposée ci-dessus et dont les éléments me paraissent assez peu utilisables. On en retiendra toutefois deux propositions: la première que le monument est une kasba, la seconde que

⁸ E. F. GAUTIER et M. REYGASSE: *Le monument de Tin Hinan*. p. 12.

⁹ M. REYGASSE: *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*. Paris, 1950, pp. 88-108.

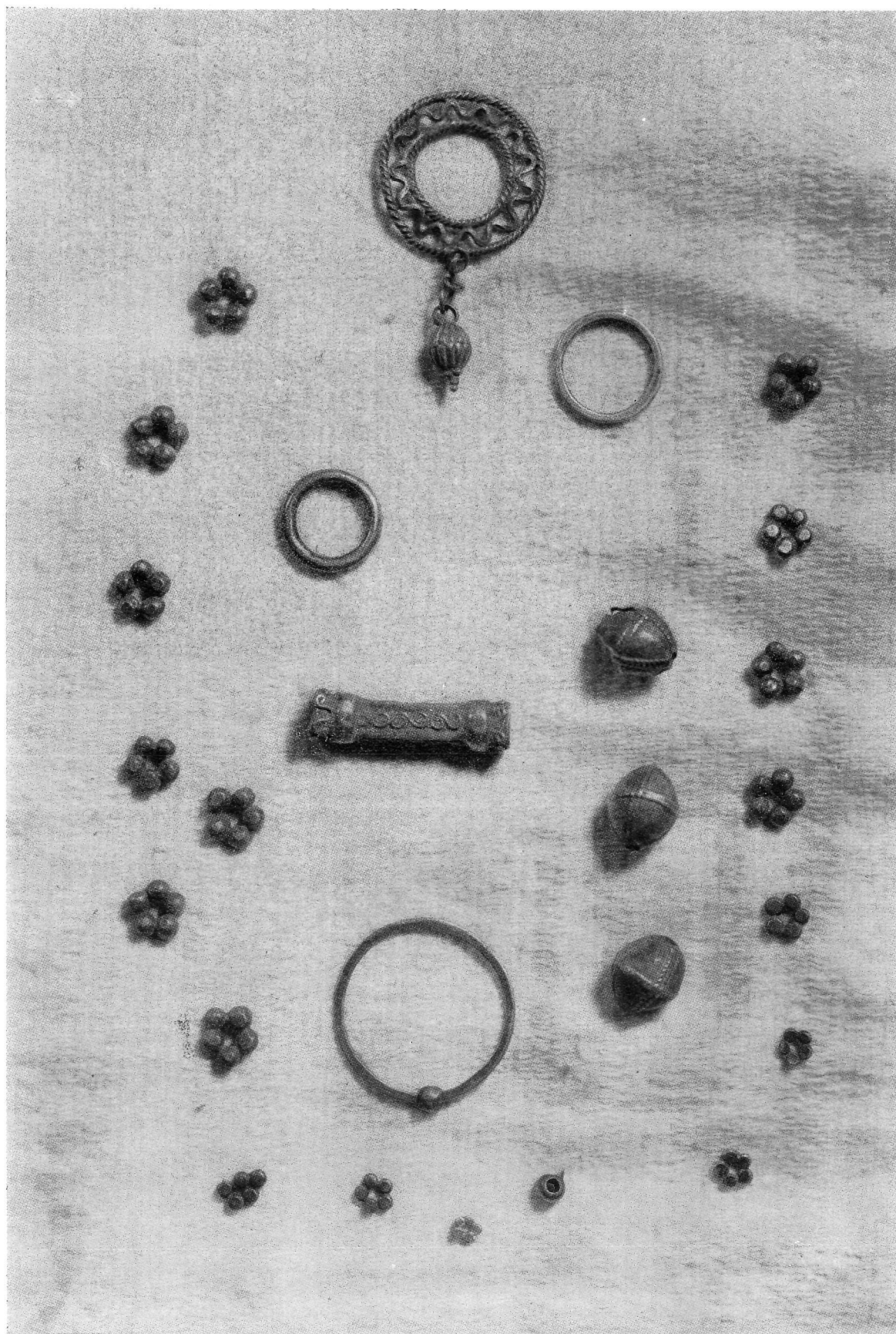


FIG. 2. *Eléments de parure trouvés dans la tombe de Tin Hinan.*

ce fort est antérieur à Tin Hinan pour qui il fut transformé en sépulture. Nous verrons que ces deux propositions sont irrecevables.

Le mobilier funéraire et sa datation (Figs. 2 et 3).

Le mobilier de Tin Hinan exposé au Musée d'Ethnographie et de Préhistoire du Bardo est bien connu (tableau n^o 1); il a été décrit par Gautier et Reygasse.



FIG. 3. *Bracelets d'or de Tin Hinan et lampe trouvée dans la salle n.º 5.*

On en connaît la valeur intrinsèque et archéologique. Les très riches bijoux qui paraient le squelette de Tin Hinan n'ont pas manqué de donner naissance à de nouvelles légendes sous la plume des journalistes peu après leur découverte. La personnalité du Comte Byron Kuhn de Prorock qui, en 1925, dirigeait la mission franco-américaine, n'est pas sans jouer un certain rôle dans cette floraison d'interviews tapageuses bourrées d'inepties. Il est vrai aussi que le prodigieux succès de *l'Atlantide*, roman de P. Benoit paru en 1919, avait préparé les esprits à accepter les merveilles rapportées du mystérieux pays des hommes voilés. Une certaine assonance entre les noms de Tin Hinan et d'Antinéa, l'héroïne de P. Benoit, favorisait d'autant plus la mystification. Comment dès lors s'étonner si les articles font état de la découverte d'une momie revêtue d'étoffes somptueuses, couchée sur un canapé, entourée de trésors comme seule pouvait en posséder la dernière des Atlantes¹⁰.

On ne trouvera pas de compte-rendu des fouilles de 1925 qui ne portèrent que sur la chambre funéraire située à l'angle sud-ouest du monument. Après les fouilles de M. Reygasse en 1933, E. F. Gautier et lui-même publièrent une étude plus historique qu'archéologique sur le monument, et on ne peut que regretter que M. Reygasse n'ait pas été plus précis dans l'exposé des fouilles paru dans son livre de 1950.

On aurait même le plus grand mal à distinguer le mobilier proprement funéraire, celui qui fut trouvé en 1925 en contact avec le squelette dans le caveau creusé sous la salle n.º 1, du reste des objets recueillis au cours des fouilles de 1935, si par un heureux concours de circonstances nous ne possédions le procès-verbal de réception à Alger des ossements et objets que de Prorock avait transportés aux Etats-Unis. En plus du squelette, le procès-verbal mentionne, dans l'ordre¹¹: des fragments de poteries, des fragments de meuble en bois, une coupe en bois, un gobelet de verre, trois monnaies, des éléments de collier en pierre et pâte de verre, un tube en or en forme de colonne, des fragments de bois, cuir et verre, des éléments de colliers et pendentif en or et pierre verte, grigri de pierre «vénu(s) (?)», des débris de cuir, 7 bracelets d'or, 8 bracelets en alliage d'argent, des graines, des rondelles d'os ayant fait partie d'un collier (il s'agit d'un *lapsus calami*, il faut lire rondelle d'or). Nous pouvons comparer cette liste à la description donnée par M. Reygasse en 1950: «Au bas des murs des fragments de nattes; au centre les restes sans doute d'un lit ou d'un fauteuil en bois sculpté. C'est sur ces fragments que se trouvait le squelette. Le corps était couché sur le dos, tourné vers l'est, les jambes et les bras légèrement re-

¹⁰ La palme du ridicule appartient à une interview du Cte de Prorock par R. Millet publiée dans les Annales. Tout est fait pour charmer le lecteur, aussi bien le titre «le Comte de Prorok et la momie de Tin Hinan» que les yeux bleus au regard voilé... du «transat antique» et byronien archéologue dont la «voix même n'est pas terrestre». On y apprend de la bouche même de Prorock que le tombeau est une «pyramide circulaire reposant sur des roches taillées» tandis que la «Vénus aurignacienne» qui accompagne la momie est vieille de 50 à 100 000 ans. Et Prorock peut affirmer avec modestie «nous avons fait la plus grande découverte du siècle».

¹¹ Nous respectons les termes utilisés dans ce texte signé par G. MARCAIS, E. ALBERTINI, le Colonel MEYNIER, M. REYGASSE, M. GLENAT et M. GERARD.

pliés; il était recouvert de fragments de cuir rouge... sur le squelette les bijoux suivants ont été relevés: à l'avant-bras droit 7 bracelets en argent, à l'avant-bras gauche 7 bracelets d'or, à hauteur de l'épaule gauche une petite coupe de pierre renfermant de l'ocre ainsi que des restes calcinés, au-dessous un petit paquet de plantès. Sous le bras droit un bracelet en argent, à hauteur du sternum un petit anneau d'or et une feuille d'or repliée. Le pied droit était entouré de perles d'antimoine, à côté du pied gauche se trouvaient 5 perles en métal et un certain nombre de perles rouges. Derrière la tête, autour du cou et sur les clavicules une centaine de grains de collier. A gauche du bassin une trentaine de perles de diverses couleurs; sur la poitrine de petites perles blanches et rouges... sur l'épaule droite du squelette se trouvaient deux poinçon en fer, un fragment d'étoffe tombée en poussière. Dans les paniers qui n'ont pu être conservées, quelques noyaux de dattes et graines. Dans ces paniers deux écuelles de bois, un petit anneau d'or, fragments de verre, deux petites boules en or et, à côté, une statuette de femme stylisée portant à hauteur de la tête un trou de suspension bi-conique»¹².

Bien qu'il soit détaillé et plus précis que le procès-verbal de 1926, se comptendu est décevant et incomplet. M. Reygasse ne cite pas, en particulier, deux éléments essentiels: les monnaies (ou plutôt les empreintes de monnaie sur feuille d'or) et le gobelet de verre qui figure cependant dans son ouvrage. Ni le pendentif en or très caractéristique cependant, ni la perle en forme de pilier orné de spirales, ni les petites rosaces de même métal faites de 5 globules d'or soudés, ne sont décrits ou seulement mentionnés¹³.

La totalité du mobilier a été conservée au Musée du Bardo à l'exception du gobelet qui semble avoir disparu au cours de la guerre mondiale lorsque le Musée a été déménagé. La coupe en pierre citée par Reygasse ne figure pas sur le procès-verbal de réception daté de 1926.

La grossière statuette féminine en gypse poli, trouvée dans la chambre funéraire, n'a pas valeur chronologique malgré son caractère archaïque. Elle fut comparée aux «Vénus» aurignaciennes dont elle a effectivement les caractères essentiels: représentation réaliste des parties sexuelles et des seins, négligence dans le traitement des extrémités et de la tête dépourvue de visage mais ayant un double système de suspension (sillon et perforation). Cette convergence, toute relative, avec les oeuvres paléolithiques trouve son explication dans l'identité de l'idéal féminin qui servit de modèle aux Périgordiens d'Europe et aux auteurs de cette statuette. Il n'est pas nécessaire de faire appel à la moindre influence ou relation pour justifier ces traits communs qui apparaissent dans des oeuvres de style différent. Aucune autre sculpture saharienne d'âge néolithique ne présente

¹² M. REYGASSE: *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*. Paris, 1950, pp. 97-98.

¹³ M. REYGASSE a donné un compte rendu encore plus sommaire de la fouille de la tombe dans son article intitulé: *Fouilles de monuments funéraires de type «chouchet» accolés au tombeau de Tin Hinan à Abalessa*. Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran, 1940, pp. 148-166.

la moindre ressemblance avec cette statuette dont le schématisme ne se retrouve que dans les peintures pariétales de style «équidien» récent.

Il est vraisemblable que cette statuette, bien plus ancienne que le reste du mobilier, avait été recueillie et conservée par la famille princière pour qui fut élevé le monument d'Abalessa. De nos jours encore les Touareg recueillent ainsi les petites sculptures animalières d'âge néolithique.

L'un des deux poinçons que M. Reygasse croyait être en fer est, en réalité, un stylet en argent sobrement décoré. Quant aux empreintes de monnaies il ne reste plus que les fragments d'une seule qui ont été récemment étudiés par J. Schwartz¹⁴.

Cette fragile empreinte bien qu'elle ne supporte pas la comparaison avec le très riche mobilier d'or (les sept bracelets pèsent plus d'1 kg. 700) est la pièce archéologique la plus importante du tombeau car elle fournit un *terminus ad quem*. Elle a été obtenue en frappant une feuille d'or très mince sur une monnaie de bronze de Constantin le Grand; les détails encore visibles permettent de penser que la monnaie appartient à une émission située entre 308 et 324 ap. J. C. Aucun autre élément du mobilier funéraire n'a de valeur chronologique aussi précise; on retiendra cependant que la perle quadrangulaire en or en forme de

TABLEAU n.º 1
INVENTAIRE DU MOBILIER FUNERAIRE

7 bracelets d'or
1 pendentif circulaire en or
1 pendentif en forme de pilier en or
17 rosaces formées de globules d'or soudés
10 perles d'or
3 grosses perles en feuille d'or roulée portant une tresse en relief
3 empreintes en or de monnaies de l'empereur Constantin
2 poinçons (dont un en argent)
8 bracelets en argent
7 perles d'antimoine
620 perles diverses en pierre (cornaline, amazonite, calcédoine)
1 gobelet de verre et divers fragments de verre taillé
1 statuette féminine en gypse
x paniers contenant des noyaux de dattes
2 écuelles de bois
1 coupe en pierre contenant de l'ocre
fragments du lit en bois sur lequel était placé le corps
débris de cuir (linceul ou tunique)
fragments de tissu
fragments de nattes

Cet inventaire a été établi d'après les descriptions et le matériel conservé au Musée d'Ethnographie et de Préhistoire du Bardo à Alger.

¹⁴ J. SCHWARTZ: *Hoggar, Note numismatique à propos du tombeau de Tin Hinan*. *Libyca Archéol. Epigr.*, t. III, 1955, pp. 179-180.

pilier et décorée de spirales est assez bien connue dans l'orfèvrerie gréco-romaine, particulièrement après le III^e siècle¹⁵. Les fragments de poterie que mentionne le procès-verbal de 1925 m'ont permis de reconstituer le vase auquel ils se rapportaient: il s'agit d'un brûle-parfum à grande anse et dont le pied creux peut également servir de récipient. Le décor est très simple: 3 profondes incisions entourent l'orifice, tandis que l'anse porte deux séries de croisillons séparés par une longue incision intéressant toute la longueur; ces incisions furent remplies d'une pâte à base d'ocre rouge de couleur vive. Le reste de la poterie est très soigneusement poli. La comparaison s'impose avec la poterie de même forme plus richement décorée recueillie par les archéologues italiens dans une tombe de Germa datée du IV^e siècle de notre ère¹⁶ (Fig. 4).

Ce vase associé aux empreintes de monnaie et aux éléments de parure fournit donc sinon une précision chronologique du moins un faisceau de présomptions pour dater les origines du mobilier funéraire de Tin Hinan du début du IV^e siècle.

Nous avons obtenu de nouvelles précisions chronologiques en soumettant au test du Carbone 14 des fragments de bois recueillis dans la tombe et appartenant vraisemblablement au lit sur lequel avait été déposé le corps. Ces bois ont été datés de 470 ± 130 après J. C. Cette date un peu plus récente que celle donnée par l'empreinte de monnaie n'est pas en contradiction avec les résultats de l'analyse du mobilier funéraire. Il est normal que le mobilier d'origine romaine et de conservation quasi indéfinie soit plus ancien que le bois coupé sur place au Hoggar; la marge de variation de la mesure radiométrique (de 340 à 500 après J. C.) permet d'autre part de réduire cette différence.

Il importe maintenant de comparer le mobilier funéraire et celui qui fut recueilli par M. Reygasse au cours des fouilles des différentes salles du monument. Nous avons vu en effet que E. F. Gautier et M. Reygasse influencés par la légende de Jolouta pensaient que le monument construit antérieurement pour servir de kasba était, par la suite, devenu le tombeau de Tin Hinan. Existe-t-il des différences chronologiques notables entre le mobilier de la sépulture et celui du reste du monument?

Cette comparaison s'avère difficile puisqu'il s'agit en principe de documents de caractères différents, l'un funéraire, l'autre domestique. De plus la sécheresse et l'insuffisance du compte-rendu des fouilles de 1933 ne permettent pas de se faire une idée exacte de ce que M. Reygasse a recueilli dans les différentes salles. A en juger par ce compte-rendu seules les salles 2, 5 et 7 livrèrent des objets intéressants:

- salle 2: quelques perles
- salle 5: une perle, un tube en cuivre à extrémité en cornet, une lampe romaine, un bracelet en fer torsadé, une grosse perle en plâtre et terre. Fragments de coupe en verre.

¹⁵ Cf. en particulier J. HEURGON: *Le Trésor de Ténès*. Paris, 1958, p. 57 et pl. XXXI.

¹⁶ PACE, CAPUTO et SERGI: *Scavi sabariani*. Monumenti antichi della Acad. dei Lincei, vol. XLI, Rome 1951, fig. 83, 84 et pl. III. G. CAMPS: *Aux origines de la Berbérie*. Monuments et rites funéraires protohistoriques, Paris, 1962, pp. 374-375.

— salle 7: pointes de flèche en fer

Ce mobilier est très pauvre, il n'est pas impossible que les fouilleurs aient négligé de menus fragments ou des objets de petite taille¹⁷. M. Reygasse fait remarquer que de nombreuses tiges et clous en fer furent recueillis dans les déblais provenant des différentes salles¹⁸. Nous reviendrons sur la localisation très particulière de ces objets de part et d'autre de la chambre funéraire. En fait, à l'exception des pointes de flèche recueillies dans l'antichambre (salle 7), les autres éléments présentent plus un caractère funéraire que domestique ou militaire.

Association spatiale, association logique, association chronologique enfin nous conduisent à donner le même âge au mobilier recueilli dans le monument et à celui qui accompagnait le squelette. Le seul élément datable de ce mobilier est en effet la lampe romaine. Ornée d'une Victoire qui, assise à côté d'un trophée, écrit sur un bouclier, cette lampe a un bec rond à incision en forme de coeur. L'anse est brisée mais on peut voir qu'elle était perforée. Ces caractères permettent de classer très facilement cette lampe dans le type III C récemment défini par M. Ponsich. Ce genre de lampe n'a plus été fabriqué après le III^e siècle¹⁹.

E. F. Gautier et M. Reygasse font état de débris d'une autre lampe indéterminable. Si nous tenons compte du fait que la lampe entière a longtemps servi, nous pouvons l'associer au mobilier de la sépulture dont le *terminus ad quem* a été fixé au premier quart du IV^e siècle.

Aucun caractère du mobilier ne permet donc de distinguer une première occupation du monument de caractère profane et une seconde, le transformant en monument funéraire.

L'architecture funéraire du monument d'Abalessa

Les visites que j'ai faites à Abalessa et l'étude comparative du plan m'ont convaincu, par ailleurs, que ce monument fut conçu, dès l'origine, comme un monument funéraire (Figs. 1 et 5).

Certes la première impression en arrivant à Tin Hinan c'est l'ampleur du monument dans un pays qui ignore pratiquement la construction en pierre. Rares sont en effet, même parmi les monuments protohistoriques du Hoggar, ceux qui présentent un agencement d'assises plus ou moins régulières; quelle que soit la complexité de leur plan, les monuments ne sont le plus souvent constitués que par des amoncellements ou des juxtapositions de blocs ou de moellons.

Juché sur son piton, se découpant sur un fond de ciel toujours clair au-dessus de la large vallée, le monument d'Abalessa paraît donc colossal. En réalité, ses dimensions sont relativement modestes: son grand axe mesure 26,25 m, le petit

¹⁷ Au cours d'une visite, M. RICHAUD recueillit une perle en cornaline dans les déblais de fouille du monument.

¹⁸ M. REYGASSE: *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*. Paris, 1950, p. 103.

¹⁹ M. PONSICH: *Les lampes romaines en terre cuite de la Mauritanie Tingitane*. Publ. du Serv. des Antiq. du Maroc, fasc. 15, Rabat, 1961, pp. 34-35. C'est de type VIII B de J. DENEAUVE: *Lampes de Carthage*. C.N.R.S. Paris 1969.

23,75 m. Les mausolées princiers de l'Afrique du Nord ont souvent des dimensions nettement supérieures, ainsi le Tombeau de la Chrétienne a un diamètre de 65 m, celui du Medracen mesure 59 m, tandis que le grand Djedar de Ternaten a 48 m sur 45 m de côté. Nombreux sont les tumulus dépassant 50 m de diamètre.

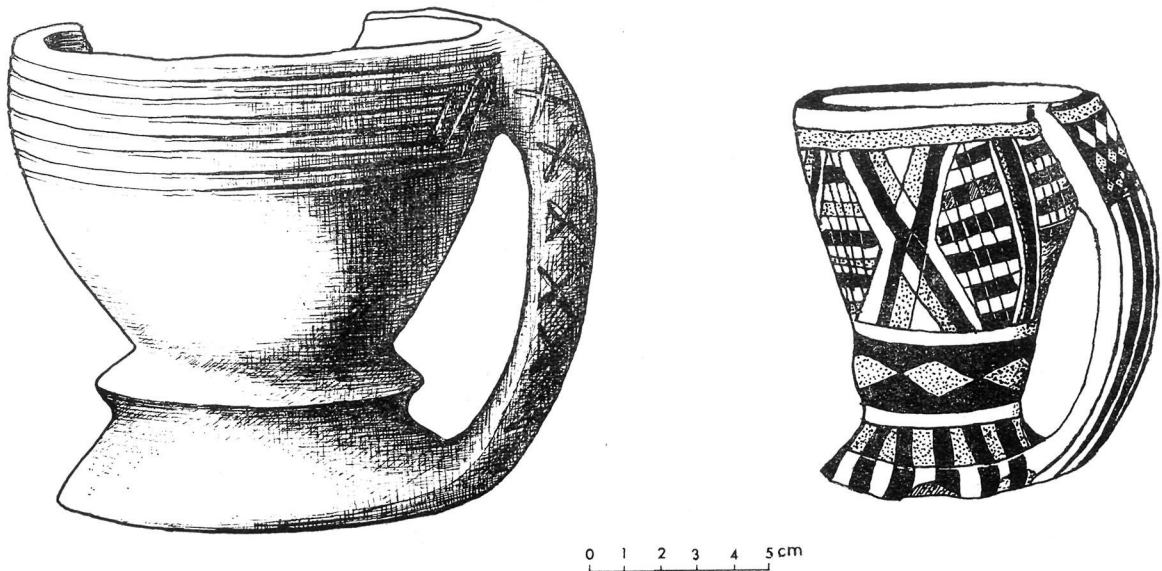


FIG. 4. Vases brûle-parfum d'Abalessa (à gauche) et de Germa (à droite).

Comme la plupart des grands monuments funéraires, le tombeau de Tin Hinan a servi de centre à une petite nécropole. A équidistance du monument et pratiquement sur la même courbe de niveau ont été construites en effet 12 tombes turriformes qui furent fouillées par M. Reygasse en 1933²⁰. Un petit tumulus situé entre les tombes 7 et 8 recouvrait un squelette d'enfant. M. Reygasse, convaincu que le monument était un fortin, pense que l'âge des tombes est très postérieur à celui de la construction. Il admet que seule la légende de Tin Hinan a conduit certains Touaregs à se faire enterrer «*ad sanctos*» auprès des restes de l'ancêtre présumée. A cette opinion j'opposerai deux ordres d'arguments. Mis à part le tumulus d'enfant à peine visible, toutes ces sépultures sont du même type et assez régulièrement disposées autour du monument principal. Les rites funéraires sont rigoureusement les mêmes: tous les corps sont en decubitus latéral fléchi sur le côté droit, la tête orientée vers le secteur sud²¹. Ceci permet de supposer que leur construction se fit au cours d'un laps de temps assez réduit et non pas d'une manière anarchique. Par ailleurs, on retiendra le nombre très réduit de ces

²⁰ M. REYGASSE: *Fouilles de monuments funéraires de type «chouchet» accolés au tombeau de Tin Hinan à Abalessa*. Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran, 1940, pp. 148-166.

²¹ Sur les douze cas observés la tête est dirigée trois fois au sud, deux fois au sud-est, sept fois au sud-ouest.

tombes. Si le désir d'être enterré auprès du tombeau de Tin Hinan était à l'origine de la constitution de cette nécropole, il faut bien admettre qu'au cours des temps antéislamiques qui s'écoulèrent depuis le IV^{ème} siècle, bien rares furent les Touareg qui bénéficièrent de ce privilège.

La disposition, le nombre des tombes turriformes et l'unité très stricte qui prévaut dans les rites funéraires font penser que ces sépultures sont à peu près contemporaines et qu'elles furent aménagées vraisemblablement peu après l'inhumation de Tin Hinan.

Le plan du monument a des caractères particuliers qui ne me semblent pas correspondre à un fortin. Certes, il n'y a qu'une seule entrée et les murs sont épais, mais cette singulière place forte n'aurait eu ni chemin de ronde, ni bastion, ni entrée en chicane ou simplement protégée. En effet, située à l'un des endroits où le mur d'enceinte est le plus mince, cette entrée, ouverte à l'est comme la plupart des monuments protohistoriques, donne directement sur une vaste salle que M. Reygasse pense ne pas avoir été couverte. Sur cette antichambre ou cour (salle n.^o 7) s'ouvrent au sud deux salles allongées sans communication entre elles (salles n.^o 3 et 4) et au nord la chambre 11 qui permet d'accéder à la chambre 10 puis à la chambre 9²². Vers l'ouest l'antichambre donne accès sur une grande salle centrale (n.^o 6) que s'ouvre sur les salles 8, 5 et 2, cette dernière permettant d'accéder à la chambre 1, dans l'angle sud-ouest du monument; c'est dans le sol de cette salle qu'était creusée la tombe de Tin Hinan.

Ainsi, malgré l'irrégularité des murs, les dimensions très variables des salles, le tracé piriforme de l'enceinte étroitement calqué sur la topographie, le plan ne manque pas d'une certaine logique et s'organise autour des deux pièces 6 et 7 qui jouent le rôle de patio ou d'atrium. Nous avons là, à peine modifié, le plan classique de l'habitation méditerranéenne.

Le plan de ce monument est manifestement inspiré de celui d'une habitation mais cela n'empêche nullement qu'il ait été cependant un monument funéraire. L'Afrique du Nord a connu des sépultures de ce type; la mieux connue est celle

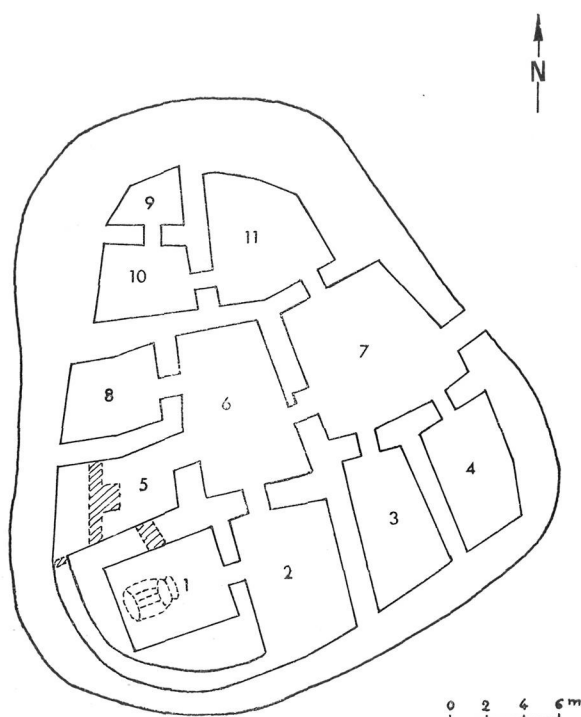


FIG. 5. Plan du monument de Tin Hinan.

²² Bien qu'elle soit peu logique, j'ai conservé la numérotation donnée par M. REYGASSE afin d'éviter les confusions.

qui était cachée sous un énorme tertre de terre de 47 m de diamètre, à Sidi Slimane du Rharb (Maroc). Ce monument en briques crues comprenait un long couloir, une cour et une chambre, cette dernière était couverte de troncs de thuya alors que le couloir et la cour étaient à ciel ouvert²³. La multiplication des chambres ne saurait non plus étonner dans une sépulture princière sans faire appel aux comparaisons toujours faciles avec les tombes de l'Égypte prédynastique²⁴. Il est bon de rappeler que les Djedars, monuments de la région de Frenda sensiblement contemporains de celui d'Abalessa, présentent un plan complexe qui dans le plus grand d'entre eux ne compte pas moins de vingt chambres. Mais dans des régions plus méridionales, au Tafilalet par exemple, d'où la légende fait précisément venir Tin Hinan, on connaît des monuments sur lesquels j'ai attiré plusieurs fois l'attention²⁵ et qui doivent être mis en relation avec certains aspects du tombeau de Tin Hinan. Ce sont des monuments à chapelle qui ne sont connus que dans les steppes sud-atlasiques (région de Négrine et Tafilalet) et le Sahara occidental. Ces monuments présentent un plan particulier: ouverts à l'est, ils possèdent une série de galeries ou de salles constituant une sorte de sanctuaire ou chapelle sans relation avec la sépulture qui est toujours au centre et sous l'amoncellement de pierres du tumulus circulaire ou rectangulaire. Alors que ces chapelles sont simplement cruciformes dans la région de Négrine, dans le Tafilalet elles se compliquent, se dédoublent et se diversifient. Elles occupent une surface croissante dans le monument au fur et à mesure qu'on pénètre dans le Sahara; ainsi à Bir um Garn et à El Mreïti en Maurétanie, c'est une grande salle occupant la moitié de la surface du monument qui joue le rôle de chapelle²⁶ (Fig. 6).

Par la multiplication de ces chambres aboutissant à des culs de sac et des cellules, le monument de Tin Hinan me semble devoir être assez étroitement rattaché au groupe des monuments à chapelle et à chambres. J'ai proposé d'associer le plan particulier de ces monuments à la ferveur dont a joui en Afrique du Nord et au Sahara une pratique non encore oubliée au Hoggar, celle de l'incubation qui permet d'obtenir des prédictions en allant dormir dans ou sur les tombes. Il est incontestable que ces galeries profondes ou ces chambres qui pénètrent dans la masse du tombeau favorisaient à la fois la célébration des sacrifices et la venue des songes prémonitoires²⁷. Les monuments à chapelle n'ont généralement pas livré de mobilier archéologique ayant une valeur chronologique, toutefois un tumulus à chapelle de Bouïa dans le Tafilalet renfermait des perles en cornaline

²³ A. RUHLMANN: *Le tumulus de Sidi Slimane (Rharb)*. Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc, XII^e année, 1939, pp. 37-70.

²⁴ Le tombeau de Nagadah fouillé par J. de Morgan comptait 21 chambres. Un grand tombeau d'El Ga'ab avait 17 cellules. Cf. J. DE MORGAN: *Recherches sur les origines de l'Égypte*, Paris, 1897.

²⁵ G. CAMPS: *Sur trois types peu connus de monuments funéraires nord-africains*. B.S. P.F., t. LVI, 1959, pp. 101-108. Id.: *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1962, pp. 180-186 (bibliographie).

²⁶ CHAPELLE et MONOD: *Note sur la grande sépulture d'El Mreïti (Mauritanie)*. Bull. du Com. d'Etud. hist. de l'A.O.F., 1937, pp. 507-521. O. DU PUYGODEAU et M. SENONES: *Le cimetière de Bir Um Garn*. Journ. de la Soc. des African., t. XVII, 1947, pp. 51-56.

²⁷ Sur l'incubation cf. G. CAMPS: *op. l.*, pp. 557-559 et HERODOTE, IV, 172.

identiques à celles de Tin Hinan. Nouveau rapprochement entre le monument d'Abalessa et le Tafilalet d'où la légende fait venir la princesse braber.

Ce n'est pas cependant la multiplication des chambres et des ressemblances de plan entre le tombeau de Tin Hinan et les monuments à chapelle qui retiendra le plus notre attention. Il est en effet un groupe particulier de chambres qui mérite d'être examiné plus soigneusement. Il s'agit de l'angle sud-ouest qui comprend les chambres 1, 2 et 5. Nous rappelons que la chambre 1 est celle qui renferme la sépulture couverte par six dalles de dimensions importantes pesant chacune plusieurs quintaux²⁸. Il est peu probable que ces dalles aient été apportées

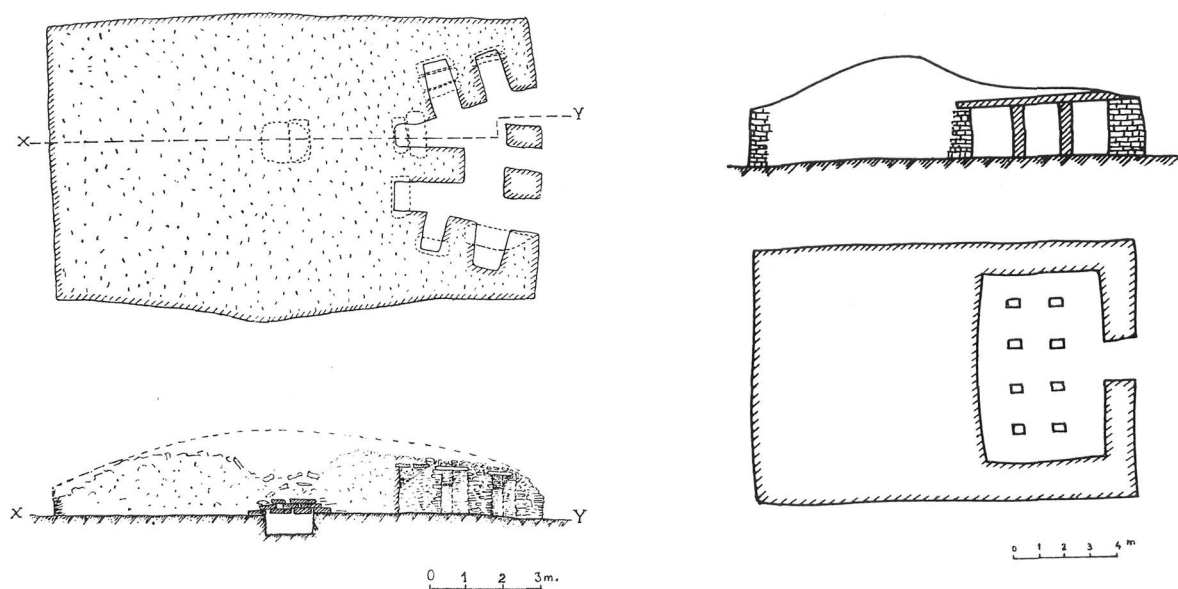


FIG. 6. *Tumulus à chapelle de Taouz (Tafilalet), à gauche et tumulus à chambre d'El Mreïti (Mauritanie), à droite.*

dans cette dernière chambre après la construction du monument, il aurait fallu les manoeuvrer pas moins de quatre fois pour leur faire franchir les portes qui séparent le caveau de l'extérieur du monument. Or, la chambre 1, la seule à avoir un plan rectangulaire à peu près régulier a le privilège de posséder deux entrées, l'une sur la chambre 2, l'autre, bouchée à une époque ancienne, sur la chambre 5. Cette particularité est doublée d'une autre disposition qui est la pièce maîtresse de notre démonstration. Alors qu'il figure sur les plans publiés en 1934 et en 1950, aucun auteur n'a attiré l'attention sur le couloir courbe qui partant de

²⁸ Voici les dimensions données par M. REYGASSE:

1. 1,70 m. sur 0,70 et 0,20.
2. 2 m. sur 0,80 et 0,30.
3. 1,45 m. sur 0,43 et 0,23.
4. 1,30 m. sur 0,40 et 0,15.
5. 1,40 m. sur 0,60 et 0,17.
6. 1,55 m. sur 0,46 et 0,17.

la chambre 2 rejoint la chambre 5 en contournant par derrière la chambre funéraire (Fig. 7). Il était donc possible de tourner tout autour de la chambre funéraire sans y pénétrer, ou au contraire de rentrer directement dans la chambre par la salle 2 et de sortir sans revenir sur ses pas par la porte donnant sur la salle 5, ou encore, ayant pénétré dans la chambre funéraire par l'une ou l'autre salle de revenir dans la même salle en empruntant la porte donnant sur l'autre salle et le couloir, en contournant la sépulture. On se rend compte des nombreux avantages que présentait cet aménagement, dans le déroulement des cérémonies du culte funéraire ou dans les simples visites à la sépulture. Il permettait en particulier les processions le long du déambulatoire et de sortir «autre» du sanctuaire en empruntant un parcours différent. On se souvient que les salles 2 et 5 furent les seules à avoir livré à M. Reygasse un mobilier que je considère de caractère funéraire, facilement associé à celui de la tombe de Tin Hinan. Ces salles présentaient également certains aménagements intérieurs inconnus ailleurs, ainsi la salle 2 possédait dans la partie sud, à proximité de l'entrée du déambulatoire, les restes d'un pavage de pierres liées à la chaux. Dans la salle 5 fut reconnu en cours de fouille, une sorte d'autel rectangulaire en briques blanchies à la chaux. Dans cette même salle fut trouvé un objet de cuivre en forme de cornet prolongé par un tube étroit qui a pu servir à des libations. Le couloir fut fermé du côté de la salle 5 par un mur en briques crues à une époque indéterminée, peut-être au même moment où fut également fermé l'accès entre les salles 1 et 5. Un sondage que nous avons entrepris en mars 1964 à l'arrière du mur de toub dans le remplissage du couloir n'a livré que des fragments de coquille d'oeuf d'autruche et de plume du même oiseau, ainsi que des noyaux de datte de la variété *deglet en-nour* qui ne pousse pas au Hoggar.

Les monuments à déambulatoire²⁹, c'est-à-dire ceux présentant un aménagement intérieur qui permet de contourner la sépulture grâce à un système de couloir ou de chambres, sont de plan très variable en Afrique du Nord. Les plus caractéristiques possèdent un couloir circulaire recoupé par une galerie qui, de l'entrée du monument, rejoint directement la chambre funéraire. Ce plan se retrouve aussi bien dans un tumulus voisin du Medracen que dans un mausolée d'époque chrétienne de la région de Ménerville. Bien plus complexe est la double série de chambres et de couloir qui constitue un double déambulatoire autour des deux caveaux du grand Djedar de Ternaten. Ce monument date au plus tôt du VI^{ème} siècle³⁰.

Ces deux derniers monuments sont donc contemporains du tombeau de Tin Hinan. Nous voyons également que le principe du déambulatoire peut être appliqué à des constructions dont les aménagements intérieurs sont très variables. Le tombeau de Tin Hinan a révélé, tant par certains détails de son architecture que par la composition de son mobilier, la pénétration dans le Sahara central de

²⁹ G. CAMPS: *op. l.*, pp. 194-196.

³⁰ P. CADENAT: *Vestiges paléo-chrétiens dans la région de Tiaret*. Libyca Archéol. Epigr., t. V, 1957, pp. 77-103.

gens qui, venus du Nord, n'avaient pas encore tout à fait oublié les leçons de Rome. Mais par sa structure et par le développement donné aux aménagements culturels, il appartient sans conteste à la longue tradition des monuments funéraires berbères des marges méridionales du Maghreb.



FIG. 7. Monument de Tin Hinan, vue partielle du déambulatoire rejoignant la salle n.º 2 à la salle n.º 5 en contournant la chambre sépulcrale.

Dans son plan nous retrouvons la convergence de deux styles très caractéristiques de cette architecture funéraire berbère protohistorique: il est à la fois un monument à chapelle ou à chambres comme ceux du Tafilalet et de Mauritanie, et un monument à déambulatoire complexe comme certains Djedars de la région de Tiaret.

La juxtaposition de ces deux types dans le même monument et la prolifération des chambres, phénomène tardif et sensible aussi bien au Tafilalet que dans les Djedar, donne au tombeau d'Abalessa une très grande originalité accentuée encore par son éloignement des centres de diffusion de ces types.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que cette zone de diffusion qui s'étend de Tiaret au Tafilalet correspond en gros à la région d'origine que la légende attribue à Tin Hinan.

Tin Hinan, la princesse boiteuse

Il nous paraît assuré aujourd'hui que le monument d'Abalessa a été construit entre le IV^e et le V^e siècle, qu'il fut conçu dès l'origine comme une sépulture à déambulatoire et chambres multiples et qu'il conserva ce caractère pendant un certain temps. Nous savons que des visites et cérémonies de caractère religieux s'effectuaient dans la partie sud-ouest du monument, dans la chambre qui surmonte la sépulture, dans le déambulatoire et la chambre voisine.

Quant à la princesse qui y fut enterrée et dont on a conservé le squelette, il est exclu qu'elle ait pu être musulmane puisque les dates les plus récentes que donnent les éléments du mobilier funéraire sont largement antérieures à l'Hégire.

L'étude anthropologique effectuée par M. C. Chamla³¹ confirme son appartenance à la race blanche méditerranéenne. Ce squelette offre plusieurs particularités, tout d'abord sa stature élevée (1,72 m à 1,75 m) et son caractère peu féminin. L'étroitesse du bassin semble indiquer que cette grande femme d'aspect masculin n'a jamais pu avoir d'enfant. Un autre trait signalé par M. C. Chamla est de caractère pathologique: une lombarthrose manifeste accompagnée de déformations des vertèbres lombaires et du sacrum faisait certainement boiter ce personnage. Sans y attacher plus d'importance qu'il ne l'a fait lui-même on ne peut s'empêcher de rappeler le rapprochement proposé par M. Gast³² entre cette infirmité et ce que dit Ibn Khaldoun³³ de Tiski la Boiteuse, mère des Hououra c'est-à-dire des Touareg Ahaggar.

La confrontation des données de la tradition et des données archéologiques qui, elles, sont incontestables, nous permet d'établir le tableau suivant:

³¹ M. C. CHAMLA: *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Etude des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques.* Mém. du C.R.A.P.E., Paris, 1968, p. 114.

³² M. GAST: *Témoignages nouveaux sur Tine Hinane, ancêtre légendaire des Touareg Ahaggar.* Rev. de l'Occ. musulman et de la Méditerranée, Mélanges offerts à R. Le Tourneau, n^{os} 13-14, 1973, pp. 395-400.

³³ IBN KHALDOUN: *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale.* Trad. de Slane, Paris, 1925, t. I, p. 273.

DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES	DONÉES DE LA TRADITION
femme de race méditerranéenne, riche mobilier funéraire	princesse braber
antéislamique	musulmane
daté du IV ^{ème} siècle	XVII ^{ème} siècle (1642 à In Salah)
vraisemblablement nullipare	mère de 3 filles
enterrée à Abalessa	enterrée à Abalessa
affinités certaines avec le Sahara septentrional et le Maghreb dans le mobilier et l'architecture funéraire	venue du Tafilalet
petite nécropole antéislamique autour du monument	accompagnée de sa suivante Takamat qui fut enterrée à proximité
culte funéraire	maintien d'une certaine vénération jusqu'à une époque récente.

Devons-nous distinguer une Tin Hinan musulmane, mère ou grand-mère de Kella qui aurait vécu au XVII^{ème} siècle et serait passée à In Salah en 1642, d'une princesse berbère boiteuse et sans postérité dont le squelette a été retrouvé dans le tombeau d'Abalessa construit au IV^{ème} ou au plus tard au V^{ème} siècle?

Nous ne croyons pas à l'existence de la Tin Hinan musulmane des Kel Rela dont il ne subsiste aucun reste matériel dans le monument d'Abalessa qu'ils prétendent être son tombeau. Nous ne pouvons croire qu'un personnage historique de son importance n'ait été connu que par un sobriquet aussi mystérieux alors que les généalogistes berbères ont de tout temps conservé avec le plus grand soin les noms des ancêtres. La fausse précision du texte apocryphe d'In Salah qui fait de Tin Hinan la fille d'un Sayyd Malek (Monseigneur Roi) révèle l'embarras du copiste soucieux d'établir coûte que coûte une filiation régulière.

Compte tenu des contradictions, mais aussi des convergences entre les données traditionnelles sujettes à variations et les réalités intangibles de l'archéologie nous proposons l'hypothèse suivante: une lointaine et vague tradition orale avait conservé le souvenir d'une princesse enterrée dans le grand monument d'Abalessa, à moins que par une étrange coïncidence la tradition ait spontanément attribué à une reine la construction de ce monument exceptionnel et mystérieux. A titre de comparaison on peut se souvenir que le gigantesque mausolée des rois de Maurétanie qui s'élève au sommet des collines du Sahel algérois a été nommé Kbeur Roumia, le Tombeau de la Chrétienne, et que toutes les légendes qui s'y rapportent l'attribuent à une femme, princesse ou fée.

Dans la tradition touareg la princesse d'Abalessa fut appelée Tin Hinan «Celle des Tentes», expression qui peut recevoir plusieurs acceptions: «Celle de notre famille» mais aussi «La maîtresse du campement». Cette dernière acception pourrait être retenue si on tenait compte de la disposition particulière du monument qui domine et occupe le centre de la nécropole dont les tombes peuvent être identifiées aux tentes d'un campement.

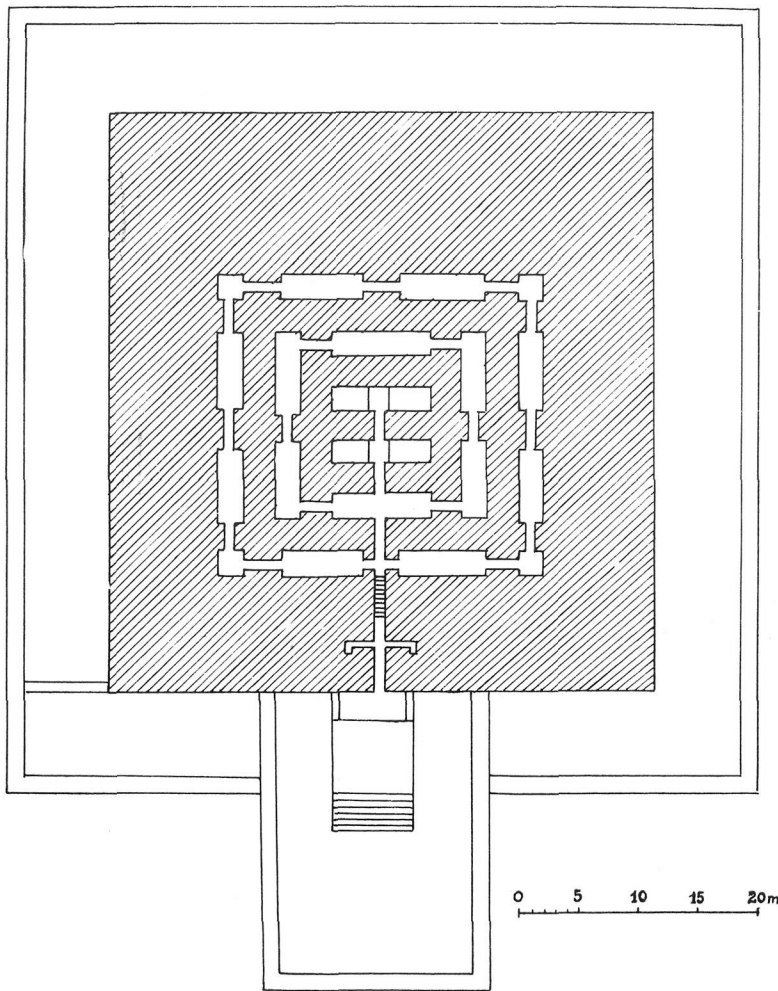


FIG. 8. *Grand Djedar de Ternaten à chambres multiples et double déambulatoire.*

Tin Hinan, que la filiation matrilinéaire prévaut dans l'héritage au droit de commandement (*tobol*), alors que le trois premiers aménôkal, qui ne semblent pas avoir appartenu au lignage des Kel Rela, s'étaient succédés de père en fils³⁴. La personnalité de Kella, dont nous ne savons rien hormis son mariage, semble donc avoir exercé un ascendant considérable sur l'ensemble des tribus nobles du Hoggar.

Quant à Tin Hinan, la princesse boiteuse sans enfant qui vécut au IV^{ème} siècle, son monument et son très riche mobilier funéraire révèlent sa puissance et son autorité qui furent suffisamment grandes pour que son souvenir, dans le monde mouvant des nomades touareg, ait pu franchir la barrière des siècles.

Tiski la boiteuse mère des Hououra, Tin Hinan la princesse, boiteuse également, d'Abalessa, la Tin Hinan légendaire des Kel Rela, Kella la *tamenoukalt* du XVIII^{ème} siècle, autant de figures historiques ou légendaires, mais toutes féminines qui, à travers les siècles, pourraient jalonner la voie encore méconnue de l'Histoire du Hoggar.

³⁴ M. GAST: *l. l.*

A une époque récente, postérieure ou contemporaine du mariage de l'historique Kella avec Sidi le troisième aménôkal du Hoggar, les Kel Rela s'approprient la tradition de Tin Hinan et l'arrangent à leur profit. De cette princesse berbère enterrée au IV^{ème} ou au V^{ème} siècle et dont on ne savait rien ils firent, pour des raisons de prestige évidentes, une musulmane fille de roi venue du lointain Tafilalet et la placèrent à la tête de leur généalogie en la déclarant grand-mère de Kella. M. Gast a justement remarqué que c'est à partir du mariage de Kella, et par conséquent suivant notre opinion au moment où se forge la nouvelle tradition de